

http://www.snfolcdijon.fr/spip.php?page=article&id_article=178



Analyse de la réforme du lycée Pro, une nouvelle offensive contre les statuts de l'école publique.



- Catégories - PLP - Date de mise en ligne : lundi 12 juin 2023

Analyse de la réforme du lycée Pro, une nouvelle offensive contre les statuts de l'école publique.

Au lendemain des annonces du président **Macron** et du ministre **Ndiaye** sur la réforme de la voie professionnelle, la **FNEC FP-FO** réaffirme son soutien à son syndicat, le SNETAA-FO, mobilisé depuis plusieurs mois pour la **défense des lycées professionnels et des PLP**.

A travers cette **réforme**, le président **Macron** s'en prend aux **statuts de tous les personnels** et **affaiblit** le cadre national de l'enseignement public, pour le **soumettre aux besoins du patronat local**.

Les effets seront de :

- [-] Soumettre l'enseignement public aux pressions locales les plus diverses.
- [-] Recruter des "professeurs associés".
- [-] Supprimer à la rentrée 2030, 80 filières qui "ne correspondent plus au marché de l'emploi"...
- [-] Réduit l'offre de formation des jeunes et trahit la visée réelle de la réforme : la "mise en adéquation de l'enseignement professionnel avec le marché de l'emploi".
- [-] Des tâches définies toujours plus localement.
- [-] La mise en place d'un "bureau des entreprises" dans les LP pour que celles-ci viennent y faire leur marché.
- [-] Faire entrer l'entreprise au collège pour une demi-journée hebdomadaire de « découverte des métiers » de la 5ème à la 3ème , après avoir liquidé le service public d'orientation.

Cette réforme est un pas de plus vers le **corps unique** et la **disparition des statuts** !

Elle annonce un basculement pour l'Ecole publique, que le gouvernement envisage désormais à partir du collège comme un outil du « plein emploi », pour les seuls intérêts du patronat.

Retrouvez le [tract FNEC FP FO en entier ici](#)

La réforme du Lycée Professionnel contient 12 mesures pour :

inféoder la formation professionnelle aux besoins des entreprises et imPACTEr encore plus de statut des PLP ! Deuxième coup, le PACTE enseignant en Lycée Professionnel, comment imPACTEr ou emPACTEr le statut déjà fragilisés des PLP !

Vous pouvez retrouver dans ce tract les mesures, leurs effets et leur analyse sur le terrain [en cliquant ici](#)

[http://www.snfocdijon.fr/IMG/jpg/bac_pro_cuisine.jpg]